

Montréal, le 3 mai 2013

Par courrier électronique

Me François G. Hébert
Directeur Affaires réglementaires et tarifaires
Hydro-Québec Distribution
75, boulevard René-Lévesque Ouest, 2e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Suivi 2013 des évaluations des programmes du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur)

Cher confrère,

Conformément à la décision D-2008-24 (page 132), la Régie examinera par voie administrative les rapports d'évaluation du PGEÉ suivants que vous avez déposés le 28 février 2013 :

Produits Mieux Consommer – Éclairage résidentiel (2011);
Produits Mieux Consommer – Électroménagers Energy Star (2010);
Produits efficaces – Volet éclairage (2010);
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments (2010);
Appui aux initiatives – Systèmes industriels (2010).

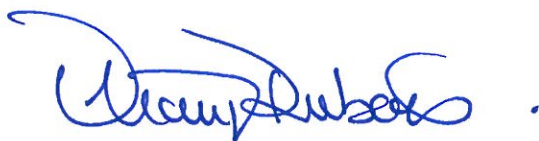
Ces documents ont été publiés sur le site internet de la Régie.

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements no 1 que la Régie adresse au Distributeur dans le cadre de cet examen. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre les réponses à cette demande de renseignements au plus tard le **17 mai 2013 à 12 h**.

Par la suite, une séance de travail, regroupant le personnel technique de la Régie et du Distributeur, se tiendra le **24 mai 2013 à compter de 9 h 30**, à la salle Jean-Paul Riopelle, dans les locaux de la Régie à Montréal.

Au terme de cet exercice, et tenant compte des réponses fournies, la Régie préparera un rapport qui sera publié sur son site internet.

En espérant le tout à votre convenance, nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

p.j.